



Syndicat National de l'Éducation Physique  
Fédération Syndicale Unitaire  
Académie de LILLE



## **Déclaration du SNEP-FSU LILLE**

### **Conseil Régional de l'UNSS - Académie de Lille – Jeudi 5 Octobre 2023**

Madame La Rectrice,  
Madame La Directrice Régionale de l'UNSS,  
Mesdames, Messieurs,

C'est, à nouveau, un Conseil Régional UNSS qui se tient dans un contexte de tension, d'incompréhension voire de provocation pour la profession.

Tout d'abord, il nous faut revenir sur les annonces de l'UNSS Nationale concernant la collecte de mails parentaux pour l'obtention d'une licence.

La collecte des mails a été présentée pour une mise en conformité avec les lois de droit à l'image et l'utilisation des données. Il eut peut-être été simple de proposer une fiche d'adhésion type à transférer à toutes les AS pour utilisation. D'une part, collecter ces adresses à des fins de diffusion en direction des partenaires de l'UNSS est une pratique inquiétante, d'autre part, cela montre le manque de confiance qui est accordé aux enseignants d'EPS qui sont, eux, tous les jours, présents dans les établissements pour que les AS fonctionnent. Le sens de cette demande est encore à trouver si ce n'est d'entraver le développement des AS et d'augmenter la fracture numérique.

Il s'agissait ici de se détourner du professionnalisme des enseignants d'EPS.

Heureusement, cette mesure a été suspendue et le SNEP-FSU sera attentif aux suites de ces annonces.

Ensuite, dans les départements du Nord et du Pas de Calais, il a été demandé aux Chefs d'Établissement de faire la promotion du dispositif « Pass'Sport » dont on rappellera ici qu'il exclut l'UNSS et l'USEP alors que l'UGSEL y est éligible de même que les salles de sport privées contrairement à ce qui est indiqué dans le courrier de Monsieur le DASEN.

Il nous est difficile de comprendre en quoi les enseignants d'EPS sont invités à valoriser un dispositif alors que nos élèves sont parfois en difficulté pour adhérer aux AS. Si les enseignants d'EPS peuvent évoquer librement les accès aux pratiques fédérales, l'EPS et les AS ne sont pas prévues pour une telle demande.

Une incitation à adhérer aux AS avec participation financière de la part de l'état via les budgets des AS et émanant du DASEN aurait été la bienvenue. Ce courrier a pu être interprété comme provoquant par certains de nos collègues-

Le rapport parlementaire Peu-Mazart du 5 juillet 2023 recommande à ce sujet d'ouvrir le bénéfice du « Pass'sport » aux fédérations sportives scolaires.

D'autre part, nous ne pouvons passer sous silence le déploiement du dispositif 2h de sport qui continue de concurrencer les AS et l'EPS. Et pourtant en 2022-2023 dans notre académie une 60taine d'élèves avait participé à ce dispositif dans le département du Nord pendant que X milliards d'élèves et d'adultes se licenciaient à l'UNSS dans le département du Nord. Mais qu'à cela ne tienne, on déploie le dispositif augmente des 2h de sport et on assèche celle de l'UNSS. Inacceptable.

Le SNEP-FSU continuera de porter son ambition des 4h d'EPS pour toutes et tous en lieu et place de quelques heures pour quelques-un-es. Le même rapport parlementaire Peu - Mazart évoque aussi cette concurrence et valorise la proposition du SNEP-FSU pour les 4h d'EPS.

Le SNEP-FSU réclamera donc encore sa participation au Groupe d'Appui Départemental qui ne se réunit plus pour montrer que le besoin des 4h d'EPS est bien plus ambitieux et porteur de transformations

pour tous les élèves. A ce sujet, le SNEP-FSU souhaite être destinataire d'une liste à jour des établissements concernés accueillants effectivement le dispositif en cette rentrée.

Enfin, nous avons pris connaissance des budgets des services départementaux UNSS. Dans le Nord par exemple, le constat est de moins 105 000€ par rapport au budget sollicité par la Direction Départementale, soit 1 quart de son budget. Les finances sont tout aussi appauvries pour le service départemental du Pas de Calais.

Lors des AG de rentrée un message fort était tenu : la pédagogique ne serait pas sacrifiée et pourtant, les coordonnateurs de district nous indiquaient il y a quelques jours que tous les élèves volontaires pour participer aux cross de district ne pourront trouver une place dans le bus faute de moyens. Question simple : comment les professeurs pourraient-ils choisir une poignée d'élèves et laisser les autres de côté? Ils ne le peuvent pas !

Comment peut-on même leur demander ?

Nous prenons également connaissance de projets dans la métropole (collège Rosa Park de Roubaix par exemple) qui incitent (via le dispositif 2h de sport dépêché dans l'urgence) des associations à intervenir avec des financements importants et sans concertation avec les équipes EPS. Autre façon de faire, toujours le même résultat.

Le SNEP-FSU fait un constat simple : l'argent public sert, çà et là, à financer des objets de communication en cette année olympique plutôt que des dispositifs existants qui ont un rôle essentiel pour nos élèves, un ancrage sérieux et encadrés par les professeurs EPS, qualifiés et formés.

Nous pouvons aussi évoquer l'arrêt brutal des 50% d'aide au forfait AS pour les LP qui cohabitent avec des LGT. Une mesure transitoire pourrait être trouvée pour éviter d'amputer brutalement les budgets et de mettre certaines AS en difficulté.

Comme l'an dernier à cette époque, les AS sont en préparation de leur budget avec de grandes difficultés de financement, avec des absences d'identification de dotations permanentes et devant faire face aux augmentations que tout le monde subit.

Au total, ce sont encore les familles qui sont contraintes d'engager des sommes de plus en plus fortes pour que les budgets tentent de s'équilibrer mais jusqu'à quand ?

Pour terminer, le SNEP-FSU espère que les prochaines élections des élus des AS seront une réussite avec une participation la plus importante possible. Une consigne claire pour ces élections nous paraît nécessaire pour que le moment démocratique soit vécu par le plus grand nombre : nous rappelons ici que les élèves sont invités à voter en tant que membre des comités directeurs. Dans le cadre de cette invitation au vote, nous espérons que tout a été mis en œuvre pour que les élus des AS puissent communiquer vers la profession et que les incitations dans les établissements soient fortes pour tenir ces élections.

Madame La Rectrice, vous l'aurez sans doute compris, le service public du sport scolaire va mal mais demeure pourtant vecteur de pratique des élèves grâce à l'engagement des enseignants d'EPS. Pourtant, il ne reçoit que peu de considération tant les dispositifs concurrentiels s'organisent à ses dépens. Le Sport scolaire a besoin de mesures concrètes pour que les élèves, tous les élèves, puissent s'y épanouir et que les conditions de sa mise en œuvre soient les plus sereines possibles.

Le SNEP-FSU attend donc de ce Conseil Régional des avancées concrètes sur les questions posées, à commencer par la transmission des documents de préparation dans des délais raisonnables.

Les représentants du SNEP-FSU de l'Académie de Lille

